

30.05.2015, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 30.05.15, 00:43

Trois nouvelles filières



Le CPMB, à Colombier, assurera la formation théorique de deux des nouvelles filières. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Dès la rentrée scolaire d'août prochain, trois nouvelles filières accueilleront des apprentis de l'espace Bejune (Berne, Jura, Neuchâtel). La Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire a confié l'enseignement théorique de ces trois formations duales au canton de Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois poursuit ainsi sa volonté de développer la formation professionnelle en mode dual, comme le prévoit son plan d'actions, qui entend passer, d'ici à 2017, à 68% de jeunes optant pour l'apprentissage et, parmi eux, à 80% en mode dual.

Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à Neuchâtel, dispensera la formation d'employé d'exploitation (nettoyage, entretien et contrôle des bâtiments). De son côté, le Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier, offrira les filières d'aide-peintre et de conducteur de véhicules légers. Toutes ces formations mèneront à l'obtention d'une Attestation de formation professionnelle (AFP).

Le canton espère qu'une dizaine de contrats par filière seront conclus, soit une trentaine en tout, explique Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation. La majorité des apprentis proviendront sans doute du canton, même si ces trois nouvelles filières seront évidemment offertes à tous les apprentis de l'espace Bejune.

Une AFP, qui s'obtient en deux ans, est une certification reconnue sur le plan fédéral. Ses détenteurs ont la possibilité de suivre ultérieurement une formation pour obtenir un CFC. LBY - COMM